

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent.

Objet du marché : Conformément aux articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande publique la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts et les communes de Bazoges-en-Paillers, Chauché, Chavagnes-en-Paillers, la Merlatière, la Rabatelière, Saint-André-Goule-d'Oie, de Saint-Fulgent et des Brouzils ont constitué un groupement de commandes ayant pour objet des travaux de voirie. La Communauté de communes est désignée coordonnateur du groupement.

Allotissement :

LOT N°1 : Travaux de voirie sur les communes de BAZOGES EN PAILLERS, CHAVAGNES-EN-PAILLERS, LES BROUZILS et sur les voiries de la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts

LOT N°2 : Travaux de voirie sur les communes de CHAUCHE, LA MERLATIÈRE, LA RABATELIÈRE, SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE et SAINT-FULGENT

LOT N°3 : Travaux de PATA sur l'ensemble du territoire la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts

Critères d'attributions retenus :

Pour chaque lot :

- Prix des prestations (pondération 60%)
- Valeur technique de l'offre (pondération 40%)

Type de procédure : Les présents contrats sont des accords-cadres à bons de commande mono-attributaires passés en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre à bons de commande sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2022, il est non reconductible.

Attribution du marché :

- Lot n°1 – Le groupement d'entreprises SOFULTRAP/EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (MIGNE TP) de Saint-Fulgent pour un montant minimum de 815 000.00 € HT et un montant maximum de 1 410 000.00 € HT.
- Lot n°2 – Le groupement d'entreprises SOFULTRAP/EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (MIGNE TP) de Saint-Fulgent pour un montant minimum de 645000.00 € HT et un montant maximum de 1 170 000.00 € HT.
- Lot n°3 – L'entreprise VENDEE SERVICES EMULSION de Saint-Prouant pour un montant minimum de 165 000.00 € HT et un montant maximum de 345 000.00 € HT.

Date d'attribution en conseil communautaire : 02/07/2020

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2020